Il était temps et la mairie a eu une bonne initiative à quelques jours des grosses chaleurs..

Des conseils... et une amende dissuasive pour les récalcitrants ...

Nous pourrons enfin nous balader dans la ville sans les odeurs et sans zigzager entre les crottes.

Excellente initiative!

Ville de Saint-Laurent-du-Var
VILLE PROPRE
DEJECTIONS CANINES
La révolte des citoyens
Les crottes de chiens,
Ça suffit !!!
Je respecte l'environnement,
je ramasse
Déjection liquide...
le caniveau
pas le trottoir !!!
Pollueur = payeur = 450 €
Règlement Sanitaire Départemental
Saintlaurentduvar.net